



Paris, le 16 novembre 2020

N° 2020-0107/ABF/F/CMD

L'Ambassadeur
A

Objet : Election Présidentielle du 22 novembre 2020

**Tout Electeur Burkinabè de la juridiction
de l'Ambassade du Burkina Faso à Paris**

Mesdames et Messieurs les électeurs,

Le 22 novembre prochain, vous êtes invités à exercer votre devoir civique en participant à l'élection du Président du Faso.

En effet, la loi électorale a prévu la participation des Burkinabè de l'extérieur à l'élection présidentielle 2020 à l'occasion du double scrutin, présidentiel et législatif.

A cet égard, deux bureaux de votes seront ouverts le 22 novembre 2020, de 07H00 à 18H00 (heures locales) à l'Ambassade du Burkina Faso sise au 159, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS.

En vue de faciliter votre participation au vote, vous devrez vous munir d'une Attestation de Déplacement Dérogatoire (*cochez la case 7 : Convocation judiciaire ou administrative et pour se rendre dans un service public*), de votre Carte d'électeur, ainsi que de la présente Lettre de convocation.

Au regard de la situation sanitaire, vous voudrez bien respecter les mesures barrières, afin de préserver la santé de tout un chacun et de tous : port du masque, respect de la distance physique et lavage des mains.

J'en appelle à votre compréhension à tous pour le respect strict des dispositions prises afin d'assurer le bon déroulement des opérations de vote.

Bonne journée électorale à toutes et à tous.




Alain Francis Gustave ILBOUDO
Commandeur de l'Ordre de l'Étalon